



Compte Rendu du Comité Social d'Administration du 1er/12/2025

Secrétaire adjoint : FO

Organisations syndicales présentes : CGT FP76, FO, SOLIDAIRES, CFDT/CFTC.

Avant d'entamer l'ordre du jour, les membres du CSA observent une minute de silence en mémoire de nos deux collègues décédés récemment.

En réponse à une déclaration liminaire, Denis GIROUDET indique que le futur référentiel ETP (*Cf. compte-rendu du précédent CSA*) qui sera présenté en janvier prochain intégrera bien les suppressions d'emplois (550 au niveau national).

Pour la CGT, au regard des suicides et tentatives de suicide en forte augmentation, il aurait été plus que souhaitable que la DG renonce à de nouvelles suppressions d'emplois. Le discours qui affiche une volonté de bien être au travail n'est pas au rendez-vous dans les actions. Un décalage entre les discours et les actes qui est fort déplorable. De nouvelles conséquences dans les services, à court terme.

Le plan d'action de la DG ne prévoit rien en termes de prévention auprès des agents mais les OS sont informées par la RH que 2026 sera sur le thème de la santé mentale et que des formations, à destination des chefs de service, sont prévues au 1^{er} semestre.

Pas de travail en amont : on agit qu'une fois qu'il est trop tard. Le mal être des agents dans les services n'est pas pris en considération.

Le président conteste nos propos en affirmant que toute une partie du plan d'actions concerne la prévention. Toutefois, pour la CGT, l'essentiel est de traiter le mal à la racine, ce que se refuse de faire la DG (suppression d'emplois, réorganisation de services, ordres et contre ordres, ...)

Le futur assistant de prévention va prendre son poste le 05/01/2026, en remplacement de Marinette LOIACONO.

POINT POUR AVIS (= soumis au vote) :

*** Approbation des PV des CSA n° 3, 3 bis, 4 et 5 de 2025 :**

Les PV sont approuvés par CFDT, FO et SOLIDAIRES. La CGT s'abstient car ces documents ne sont pas fidèles aux propos tenus dans les instances.

POINTS POUR INFORMATION (= non soumis au vote) :

*** Plan d'action départemental ECOFIP :**

Nos directeurs tentent de nous vendre un plan d'action ECOFIP qui prouverait un changement de paradigme de la DGFIP vers la transition écologique.

Alors que certaines OS reprochent à la direction de ne pas suffisamment communiquer sur les indicateurs locaux et de ne donner que des chiffres au niveau national, la CGT, elle, maintient ce qu'elle

avait affirmé lors d'un précédent CSA : à la DGFIP, le « ECO » de ECOFIP, c'est pour ECONomies et non pour ECOlogie !

En effet, on a l'impression que l'écologie ne va pas sans les économies attendues et que certaines mesures emblématiques sont biaisées (comme Clic'ESI qui ne permet aucun bénéfice écologique puisqu'il ne fait que déporter l'impression dans un centre d'édition situé hors de notre département).

Autre exemple : alors qu'on est censé parler « Ecologie », la direction préfère parler transformation numérique, intelligence artificielle, moyenne d'âge des agents... Preuve que le plan ECOFIP n'est pas une priorité départementale...

*** Bilan des accueils de proximité au premier semestre 2025 :**

Depuis le 1er janvier 2021, suite à la mise en oeuvre du NRP des Finances publiques, des permanences au sein des France Services et en mairie ont été mises en place.

Le mot l'ordre, c'est l'efficacité... et non le Service public.

Des permanences sont tenues dans des points d'accueil de proximité :

- 10 permanences au titre du partenariat avec les France Services ;
- 12 permanences dans les collectivités locales, en mairie principalement ;
- 3 permanences organisées dans les locaux des Finances publiques : au SGC de Eu, au Centre des Finances Publiques de Bolbec et à l'antenne du SGC de Neuchâtel, à Gournay-en-Bray

Et une nouvelle « offre de services » a été proposée à 3 France Services : Barentin (SIP de Rouen), Gonfreville l'Orcher (SIP du Havre) et Londinières (SIP de Neufchâtel-en-Bray).

Pour les OS, un accueil de proximité doit être un accueil de pleine compétence ; or, force est de constater que le réseau France Services ne remplit pas les conditions d'un vrai Service public de qualité.

Globalement, les horaires d'ouverture au public dans le nouveau réseau (CFP compris) sont constamment réduits.

Certains SIP ont du mal à effectuer leur propre accueil et celui du réseau de proximité qui dépend d'eux. Cela met les agents en difficulté et provoque du stress pour les équipes.

Il y a un flagrant problème d'effectif qui ne permet pas d'accomplir la mission dans de bonnes conditions.

Pour le directeur : certes les SIP sont en vacances d'emplois ; mais la charge de travail dans ces services « n'est pas la pire de la DGFIP » : on a donc un souci de calibrage des emplois dans les SIP ; mais la direction compte sur le nouveau Référentiel ETP.

Le flux fiscal dans les MFS est particulièrement important ; et 40 % de la fréquentation annuelle est concentrée sur la période déclarative.

Denis GIROUDET vante son travail et son sens du service public : il affirme ainsi que depuis la mise en place des permanences, les modalités de réception ont évolué vers une proposition de réception des usagers sur rendez-vous, afin d'organiser et de maîtriser le flux des usagers. La périodicité de réception des usagers a également été ajustée, dans certaines permanences, en fonction des données de fréquentation...

De plus, le président est fier de rappeler qu'avant son arrivée, les services ne répondaient plus au téléphone et qu'il a remédié à cela pour un meilleur équilibre entre l'accueil physique et l'accueil téléphonique.

Pour lui, on est aujourd'hui dans une situation raisonnable... Et il affirme qu'on navigue toujours entre les sollicitations des agents et la satisfaction des usagers.

Selon les OS, et plus généralement, la gestion de la pénurie ne permet que de déplacer les problèmes en fonction des priorités directoriales.

Selon une OS, si les MFS ont un large succès, c'est plutôt le signe d'un vrai besoin (il y a de moins en moins de services d'accueil, donc ceux qui restent rencontrent nécessairement du succès).

Les représentants du personnel profitent de ce point à l'ordre du jour pour évoquer le système de prise de RDV, les accueils de proximité sur RDV (APRDV)...

Bref, ce point sur l'accueil est l'occasion pour le directeur de réaliser son *satisfecit* habituel en la matière, rendu possible grâce à sa « fine analyse stratégique » (selon ses mots).

*** Point sur le Service Liaisons Rémunération (SLR) élargi au 1er/01/2027 :**

Le président considère ce point comme une bonne nouvelle.

Dans le cadre de la création d'un Pôle National de Soutien au Réseau (PNSR) d'expertise en matière de rémunération des agents de l'État à Caen au 01 janvier 2027 et de la réorganisation du réseau des SLR, il a été décidé de transférer l'assignation de la paye du rectorat de Normandie du SLR de Caen vers le SLR de Rouen.

Ce seront 8 emplois qui seront transférés.

Les locaux actuels du SLR de Rouen ne permettent pas d'accueillir les huit agents supplémentaires. Une réorganisation interne de la cité administrative est donc envisagée afin d'identifier un espace unique pour l'ensemble du service.

Une étude d'implantation a été réalisée pour switcher le PRS et le SLR.

L'interdiction de l'emport des pièces de paie empêche la mise en place généralisée du télétravail dans le SLR.

Mais un nouvel outil informatique (permettant la dématérialisation de ces pièces/justificatifs) devrait faire évoluer cette doctrine de travail.

*** Calendrier du dialogue social 2026 :**

Le calendrier des instances (CSA, CSA-FS, CDAS) prévues en 2026 est présenté aux représentants du personnel.

Le CSA relatif à l'implantation des emplois dans la DRFIP76 aura lieu le 22/01.

QUESTIONS DIVERSES :

*** Réorganisation du contrôle fiscal au 7ème étage :** les agents sont mécontents de la densification qui est synonyme de dégradation et d'un manque de visibilité sur l'évolution des conditions de travail .

Benjamin MARGEAULT affirme avoir validé une proposition qui lui avait été faite par les chefs de services. Pour lui, on ne peut pas reprocher à la direction un manque de concertation.

* La CGT demande au directeur ce qu'il compte faire pour **le collègue ex-gardien** de ROUEN dont l'emploi a été supprimé et pour lequel un poste (sans concours) a été créé pour l'embaucher.

La CGT met en cause la responsabilité de notre administration ; et Denis GIROUDET se défend d'avoir fait le maximum et affirme, en l'état, ne pas pouvoir l'embaucher.

Prochain CSA : 22/01/2026.

Prochain CSA-FS : 15/12/2025.